Image not found or type unknown

Litiges copropriétaire / syndic pour pose de volets roulant

Par **balestri**, le **29/02/2012** à **08:16**

Bonjour,
je suis copropriétaire et j'ai fait la pose de volets roulants sur mes fenêtres le syndic me met en demeure de les retirer sous peine de passer devant un juge de proximité; dois-je les démonter car sur un autre balcon les fenêtres sont également équipées de volets roulant depuis plus de 10ans. merci de me répondre rapidement si cela est possible.

Par **Marion2**, le **29/02/2012** à **09:23**

Bonjour,

Il aurait fallu demander que cette demande de travaux soit inscrite à l'orde du jour de l'Assemblée Générale.

Il vous faut l'accord de l'AG et à priori, vous n'avez aucune autorisation.

L'autre copropriétaire avait certainement reçu l'autorisation de l'AG avant de faire ses travaux.

Essayez d'obtenir du Syndic l'inscription de ces tavaux à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée et si vous n'obtenez pas l'accord, vous vous engagez à retirer immédiatement ces volets.
Si le Syndic refuse, vous devez enlever ces volets.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés